

LES MOUCHES DU BÉTAIL : L'UN DES PARASITES EXTERNES LES PLUS NUISIBLES POUR LES VEAUX



Les mouches sont non seulement une source d'agacement et de stress pour les vaches et leurs veaux mais également les vecteurs de maladies qui peuvent avoir des conséquences très graves sur la productivité et la rentabilité de l'élevage. La lutte contre les mouches est une nécessité en production de veaux sous la mère afin d'obtenir une bonne qualité des produits vendus tout en améliorant le bien-être des animaux et les conditions de travail de l'éleveur.

■ LES FAMILLES DE MOUCHES NUISIBLES EN ÉLEVAGE BOVIN

Il en existe principalement deux familles :

☛ Les mouches lécheuses (non piqueuses) :

- la mouche domestique (*Musca domestica*)
- la mouche d'automne (*Musca autumnalis*)
- la mouche de tête (*Hydrotea irritans*).

Ces espèces de mouches se nourrissent de débris de peau, d'exsudats du nez, des yeux et des plaies et de sécrétions lactées et vaginales.

Elles peuvent disséminer les germes de nombreuses maladies entre animaux et d'un élevage à l'autre, parmi lesquelles :

- **la kératoconjonctivite infectieuse** : maladie bactérienne dont les symptômes sont une congestion des vaisseaux de l'œil, des larmoiements et un blanchiment de la cornée. A défaut de traitement antibiotique et anti-inflammatoire rapide, il y a apparition d'ulcères de la cornée et d'abcès oculaires dont l'issue est la perte de la vue,
- **les mammites d'été**, entraînant de fortes fièvres et, en l'absence de traitement, la perte du quartier infecté,
- **la tuberculose et la thélaziose** (helminthose des yeux).



La mouche d'automne



La mouche de tête



Le taon des bovins



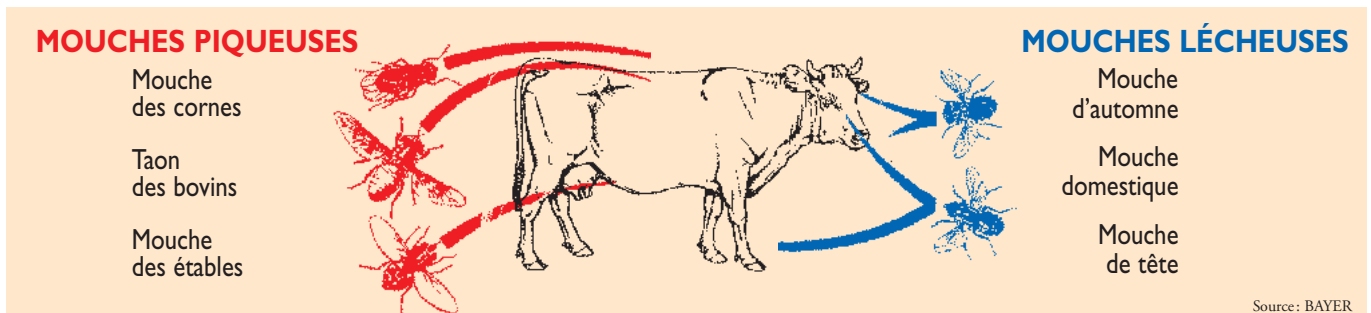
La mouche des étables

Les mouches piqueuses :

- **le taon** (*Tabanus bovinus*), dont seules les femelles sont piqueuses, avec une douleur très vive et une spoliation importante de sang,
- **la mouche des cornes** (*Haematobia irritans*) et **la mouche des étables** (*Stomoxys calcitrans*), dont mâles et femelles sont piqueurs (et gros spoliateurs de sang, en ce qui concerne la mouche des étables).

Cette famille de mouches peut, elle aussi, transmettre de nombreux agents infectieux et parasitaires : charbon bactérien, pasteurelles, staphylocoques, streptocoques, leucose, ...

SCHÉMA RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES ESPÈCES DE MOUCHES PARASITES DU BÉTAIL



Les autres espèces de mouches et de moucheron présentes dans nos régions :

- **les mouches responsables de myiases cutanées : les lucilies**, attirées par les plaies et blessures,
- **les moucheron piqueurs : les simulies** (femelles piqueuses hématophages) et **les culicoïdes** (vecteurs des virus de la fièvre catarrhale).

Sur les veaux comme sur les adultes, la plupart des espèces de mouches sont une importante source d'agacement et de stress, surtout par temps chaud. D'où un effet souvent très négatif sur la croissance des veaux et sur les qualités de carcasse et de viande (en particulier sur la couleur de la viande, très sensible à toute source de stress).



Vache infestée par des mouches d'automne et par des mouches des cornes

LES MOYENS DE LUTTE CONTRE LES MOUCHES DU BÉTAIL

Vouloir éliminer totalement les mouches d'un bâtiment d'élevage est illusoire. Toutefois, on peut en diminuer considérablement la densité dans le local à veaux et dans la salle de tétée en période estivale :

Par la suppression ou la réduction des facteurs favorables à leur multiplication, en particulier :

- **la luminosité du local et les peintures** : les mouches fréquentent beaucoup plus les parties hautes et claires d'un local que les parties basses et sombres. A noter que les menuiseries (portes, fenêtres, planches, ...) peintes en bleu tendent à avoir un effet répulsif sur ce type d'insectes.

- les courants d'air qui chassent également les mouches (comme d'ailleurs les autres insectes et les araignées),
- les lieux de ponte favorisent les mouches, où les larves prolifèrent : le fumier humide; les parties solides surnageant dans les fosses à purin ou à lisier; les récipients de préparation et de distribution du complément lacté; les sites où la propreté et l'hygiène font défaut (ex: placentas et cadavres qui traînent; plaies et nombrils non ou mal désinfectés, diarrhées récurrentes).

☛ Par la destruction proprement dite des mouches et de leurs larves :

Pour ce faire, il faut :

- traiter non seulement les animaux mais aussi les locaux et les abords des bâtiments
- choisir l'insecticide en fonction du mode d'application approprié (ex: pulvérisation; aérosol; pour on; plaquettes auriculaires), de la rémanence de la molécule et du délai d'attente obligatoire.

La maîtrise des populations de mouches dans un élevage comporte trois niveaux :

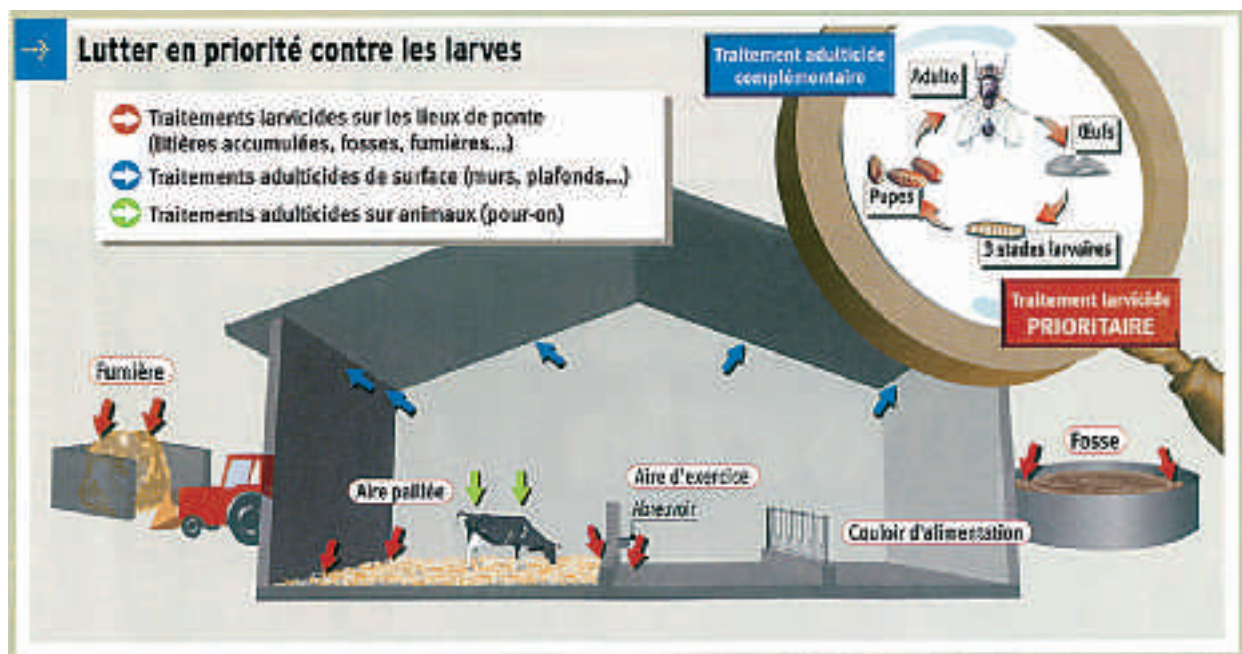
a) la destruction des larves sur les lieux de ponte

Compte tenu de l'énorme capacité de ponte de chaque mouche (jusqu'à 2000 œufs) et de la rapidité d'éclosion des œufs (en 7 à 8 heures seulement en été), la vitesse de multiplication des mouches dans les lieux de vie des animaux peut être vertigineuse. De ce fait, il est très difficile, en ne s'attaquant qu'aux adultes, de maintenir les populations de mouches à un niveau « acceptable ».



Les tas de fumier frais tout près des étables sont « d'excellents » réservoirs à mouches

Il est donc beaucoup plus rationnel et efficace d'intervenir plus tôt dans le cycle, par la destruction des larves sur les lieux de ponte. L'idéal est, dès l'apparition des premières mouches adultes en fin d'hiver - début de printemps, de traiter les endroits humides souillés de matière organique et non piétinés, les fumières et fosses à lisier, le dessous des mangeoires, le pourtour des poteaux et des abreuvoirs ainsi que les abords de bâtiments. Pour ce faire, on peut soit y pulvériser des agents antiseptiques tels qu'eau de Javel ou crésyl, soit y épandre des granulés larvicides tels que la cyromazine (ex : HOKOEX®; NEPOREX®), le diflubenzuron (DEVICE PM®) ou le triflumuron (BAYCIDAL® WP 25). Le traitement devra être renouvelé en fonction de la durée d'efficacité du produit.



b) L'élimination des mouches sur les animaux

Ce n'est qu'après la destruction des larves que l'on peut mener à bien une lutte efficace contre les mouches adultes sur les animaux eux-mêmes et dans leur environnement. Les matières actives efficaces sur les principales mouches parasites des bovins adultes ou des veaux ont des modes d'application différents en fonction de leur forme galénique: soit la pulvérisation, soit l'aérosol, soit l'application en « pour on », soit la pose de boucles auriculaires (voir tableau ci-après).



Vache dérangée par des taons

PRINCIPAUX PRODUITS DE TRAITEMENT UTILISABLES SUR LES ANIMAUX

MATIÈRES ACTIVES		SPÉCIALITÉS COMMERCIALES	MODES D'APPLICATION	DURÉES D'ACTION	DÉLAIS D'ATTENTE
FAMILLES	MOLÉCULES				
PYRÉTHROÏDES	Deltaméthrine	BUTOX® 50 ‰	Pulvérisation	8 à 10 sem.	3 j
	Perméthrine	STOMOXINE®	Pulvérisation	4 sem.	-
	Fenvalérate	ACADREX® 60	Pulvérisation	3 à 4 sem.	-
		ARKOFLY®	Aérosol	3 à 4 sem.	-
	Cyperméthrine	FLECTRON®	Plaquettes auriculaires	4 mois	-
	Cyfluthrine	BAYOFLY®		Pour on	6 à 8 sem.
	Cyhalothrine	TRANSIT®	6 à 8 sem.		-
		TRIATIX®	6 à 8 sem.		-
Cyperméthrine	ECTOTRINE®	7 à 8 sem.	-		
Deltaméthrine	BUTOX® 7,5	8 à 10 sem.	-		
AVERMECTINES	Eprinomectine (1)	EPRINEX®	Pour on (contact/systémique)	3 à 4 sem.	15 j

(1) Lutte contre mouches des cornes seulement

Remarque importante:

Il peut être également judicieux de traiter les animaux avant même la sortie à l'herbe afin d'éliminer les mouches qui ont hiberné dans les étables et qui, en se reproduisant dès le début du printemps, vont être responsables des grosses populations estivales.



La rentrée des vaches pour la tétée favorise en été les invasions de mouches

c) le contrôle des mouches dans les locaux d'élevage

Les mouches les plus fréquentes en élevage bovin (mouche domestique, mouche d'automne, mouche des étables) passent la quasi-totalité de leur temps posées sur des supports inertes à l'intérieur des bâtiments (plafonds et parties hautes, parois de couleur claire,...). D'où l'opportunité de pulvériser sur ces supports un insecticide à effet fulgurant et à rémanence suffisante.

Il est important de traiter toutes les surfaces et de renouveler le traitement toutes les 3 à 6 semaines en fonction de la concentration en mouches et de la rémanence des produits. Il est recommandé d'alterner les familles d'insecticides d'un traitement à l'autre (ex: un organophosphoré puis un pyréthroïde) afin de limiter les phénomènes de résistance du parasite qui se manifestent fréquemment.

Les molécules utilisables sont nombreuses et appartiennent principalement aux familles des pyréthroïdes et des organophosphorés. De plus, il existe des substances inhibitrices du cycle des insectes qui agissent en empêchant une croissance normale des larves dans l'environnement traité (voir tableau ci-après).

PRINCIPALES MATIÈRES ACTIVES UTILISABLES POUR LA DÉSINSECTISATION DES LOCAUX D'ÉLEVAGE

FAMILLES	MATIÈRES ACTIVES	EXEMPLES DE SPECIALITÉS COMMERCIALES	MODES D'APPLICATION
PYRÉTHROÏDES	Alphaméthrine	ALTINSEC®	Pulvérisation
	Cyfluthrine	SOLFAC® 10	Pulvérisation
	Perméthrine	ECO-LOGIS®; MEFISTO®; PARASTOP®; TIQUANIS®	Pulvérisation ou Aérosol
ORGANOPHOSPHORES	Azaméthiphos	ACTOGARD®; ALFACRON® 10 Plus	Pulvérisation
INHIBITEURS DE CROISSANCE	Triflumuron	BAYCIDAL® WP 25	Pulvérisation (poudre mouillable)
PHÉROMONES SEXUELLES + INSECTICIDE	Muscalure (Z-9-Tricozène) + Méthomyl ou Azaméthiphos ou Imidaclopride	ALFACRON® 10 Plus APADOR® QUICK BAYT® STAFLEX®	Appât granulé (pose ou pulvérisation)

REMARQUES:

• *La lutte contre les mouches à l'intérieur des bâtiments peut être complétée, en particulier dans les zones peu accessibles aux pulvérisations, par la pose d'appâts ou pièges à mouches utilisant tantôt une glue (ex: rubans ou cordons adhésifs), tantôt des phéromones, tantôt les rayons ultra-violet.* Si leur efficacité laisse parfois à désirer, ils sont au moins de bons indicateurs du niveau de multiplication des mouches et du moment opportun pour lancer le traitement chimique.

• *Juste avant la rentrée hivernale du troupeau, il peut être opportun de faire en plus une pulvérisation d'insecticide sur les façades extérieures, à la périphérie des portes et des fenêtres du bâtiment, en vue d'endiguer la pénétration et l'hivernage des mouches d'automne dans l'étable.*



Les pièges à mouches sont des outils complémentaires de lutte intéressants

■ QUELQUES CONSEILS POUR UNE UTILISATION EFFICACE ET SANS DANGER DES INSECTICIDES

- Utiliser des produits homologués (disposant d'une AMM).
- Respecter la dose et le mode d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit.
- Ne pas mélanger des insecticides entre eux ou avec d'autres produits de traitement sanitaire.
- Eviter le ruissellement du liquide sur les surfaces traitées et sur le sol.
- Traiter le même jour à la fois les bâtiments et les animaux avec des produits adaptés à chacun d'eux.
- Effectuer le premier traitement en fin d'hiver-début de printemps suffisamment tôt avant la multiplication des mouches et renouveler régulièrement les traitements durant la saison en fonction de la durée d'action indiquée.
- En fin de traitement, bien se laver les mains, le visage et les parties du corps exposées au produit.
- Stocker les produits de traitement dans un local spécialement prévu à cet effet et pouvant être fermé à clé.



LES MOUCHES DU BÉTAIL EN BREF :

- *Une source de stress important et donc de perte de qualité pour les veaux (couleur de la viande; état de finition).*
- *Traiter non seulement les animaux mais aussi les locaux d'élevage et d'abord les lieux de ponte choisis par les mouches adultes.*
- *Respecter les doses de produit préconisées et, s'il y a lieu, les délais légaux d'attente avant abattage.*

Cette plaquette a été conçue par le

COMITÉ INTERPROFESSIONNEL « VEAU SOUS LA MÈRE »

1, Boulevard d'Estienne d'Orves - 19100 BRIVE

Tél. 05.55.87.09.01 - Fax 05.55.87.29.93 - civo@veausouslamere.com

avec les conseils des **G. D. S. de la Creuse et de la Corrèze**

et le concours financier de **FIL ROUGE /INTERBEV**

